



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication  
des services de l'État

Annecy, mercredi 28 janvier 2015, 16h

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉPISODE NEIGEUX IMPORTANT ANNONCÉ DU MERCREDI 28 JANVIER AU SOIR JUSQU'À LA FIN DE SEMAINE : PREMIÈRES MESURES ET CONSIGNES DE PRUDENCE

Les perturbations neigeuses annoncées sur le nord-est de la France devraient débuter dans la nuit de mercredi 28 janvier à jeudi 29 janvier. Elles se poursuivront au moins jusqu'à la fin de semaine.

Des quantités de neige abondantes sont attendues d'ici à samedi 31 janvier, tout particulièrement en montagne, mais également en plaine, avec une limite pluie/ neige oscillant entre 500 et 1 000 mètres sur l'ensemble de l'épisode.

#### POINT SUR LES MESURES PRISES ET A VENIR

**1/ Interdiction de circulation des poids lourds supérieurs à 7,5 tonnes du mercredi 28 janvier à 20h00 jusqu'au jeudi 29 janvier à 8h00 :**

- sur l'A410,
  - sur la RN 205 et la rampe d'accès au tunnel du Mont-Blanc,
  - sur la RD 1203 (exception faite des dérogations d'usage sur cet axe départemental),
- et ce dans les deux sens.

La rampe d'accès au tunnel du Fréjus supportant la même interdiction, il est demandé aux transporteurs souhaitant rejoindre l'Italie d'emprunter l'itinéraire vallée du Rhône-Vintimille. En fonction des conditions de circulation, l'interdiction pourra être levée avant 8h ou prolongée. Des restrictions plus générales devraient être prises à compter de jeudi 29 janvier dans la journée, si les prévisions météorologiques se confirment.

**2/ Compte tenu des chutes de neige attendues vendredi, des consignes ont été données par les services de l'Education Nationale pour anticiper ou retarder les départs et arrivées des classes de neige dans le département et veiller à l'équipement des bus (pneus neige, chaînes).**

**3/ A ce stade, les transports scolaires et urbains ne sont pas suspendus et assureront un service normal ce mercredi 28 et demain jeudi 29 janvier.**

En fonction de l'évolution de la situation, des mesures éventuelles de restrictions de la circulation des poids lourds ou de suspension des transports scolaires, voire urbains, pourront être décidées sur certains secteurs pour la journée du vendredi 30 janvier.

**4/ L'ensemble des maires de la Haute-Savoie ainsi que les acteurs responsables de la gestion de crise ont été sensibilisés par le préfet de la Haute-Savoie.**

## **CONSIGNES GENERALES DE PRUDENCE**

Au-delà de ces mesures immédiates, des consignes générales de prudence, valables pour l'ensemble de l'épisode neigeux, doivent être adoptées.

### **1/ Circulation :**

Une grande vigilance est requise de la part des automobilistes sur l'ensemble de la durée de l'épisode neigeux :

- **limitez au maximum vos déplacements ;**
- **roulez équipés (pneus neige) et prévoyez des chaînes pour l'accès à certains secteurs de montagne ;**
- **modérez votre allure et augmentez les distances de sécurité ;**
- **facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes et ne les doublez pas.**

### **2/ Risques avalanches :**

Le risque de déclenchement d'avalanches, naturel mais surtout accidentel provoqué par le passage d'un skieur, est considéré comme fort (niveau 4 sur une échelle de 5) au-dessus de 1 800 mètres pour la journée de demain jeudi 29 janvier.

Ce risque devrait augmenter dans les jours qui suivent.

Aussi, la plus grande prudence est requise dès jeudi 29 janvier pour la pratique de toute activité sportive ou de loisirs en montagne en dehors des pistes sécurisées et balisées.

## **UNE COMMUNICATION RÉGULIÈRE SUR CET ÉPISODE NEIGEUX SERA ASSURÉE PAR LA PRÉFECTURE**

### **Renseignements :**

**Prévisions météorologiques sur la Haute-Savoie : 08 99 71 02 74 (1,35€ + 0,34€/mn)**

<http://www.meteofrance.com>

si vous devez emprunter le réseau autoroutier, consultez

<http://www.atmb.com> et <http://www.aprr.fr>

et tenez-vous à l'écoute de la radio « autoroute info » (fréquence 107.7)

si vous devez emprunter le réseau départemental, consultez

<http://www.inforoute74.fr>

Si vous devez emprunter le réseau national, consultez

<http://www.bison-fute.gouv.fr>

### **Contact :**

**Service interministériel de communication des services de l'État**

**04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53**

**[pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)**



**@Prefet74**